

REVUE DE
L'ARBITRAGE

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

2014 - N° 4

REVUE DE L'ARBITRAGE

BULLETIN DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

ANNÉE 2014 - N° 4 - OCTOBRE-DÉCEMBRE

S O M M A I R E

	Pages
DOCTRINE :	
— Un point (de vue) actuel sur l'arbitrage en Chine et à Hong Kong : Toujours un pays, deux systèmes ?, par Kun FAN, Ruth STACKPOOL-MOORE et Jalal EL AHIDAB.	831
— Maîtriser les conséquences de la présence du tiers financeur sur la procédure à travers le contrat de financement, par Carine DUPEYRON et Marie VALENTINI.	909
JURISPRUDENCE FRANÇAISE :	
— Défaut de preuve de la convention principale et indépendance de la clause compromissoire, note sous Cass. civ. 1 ^{re} , 14 mai 2014, par Dominique BUREAU.	937
— Recours en annulation contre une sentence dite d'incompétence : incompétence du tribunal arbitral ou irrecevabilité de la demande d'arbitrage pour défaut de qualité pour agir ?, note sous Paris, 17 décembre 2013. par Daniel COHEN.	942
— L'espoir d'un retour au contrôle effectif et concret de la conformité à l'ordre public international de la reconnaissance et de l'exécution des sentences internationales, note sous Paris, 4 mars 2014, par Louis-Christophe DELANOY	955

JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE :

- Italie : La consécration par la Cour constitutionnelle italienne de l'application des règles de la poursuite de l'instance dans les rapports entre procédure arbitrale et procédure judiciaire, note sous Cour constitutionnelle italienne, 19 juillet 2013, par Giovanni BONATO 977

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE :

- Suisse, par Pierre-Yves TSCHANZ et Isabelle FELLRATH 991

SOMMAIRES DE JURISPRUDENCE 1021

INFORMATIONS :

- Adhésion à la Convention de New York de 1958 par le Bhoutan 1045
- Adhésion à la Convention de New York de 1958 par le Guyana 1045
- Adhésion à la Convention de New York de 1958 par la République démocratique du Congo 1045
- Colloque à venir (CFA/CBAr) : *Confidentialité et transparence en droit de l'arbitrage* 1046

BIBLIOGRAPHIE :

- I. PAULSSON, *The Idea of Arbitration*, par Bruno DE LOYNES DE FUMICHON 1049
- U. DRAETTA, *Counsel as Client's First Enemy in Arbitration ?*, par Charles JARROSSON 1055

TABLES GÉNÉRALES 1057